

# CODE MUNICIPAL

DE LA

# Province de Québec

(ANNOTÉ)

Comprenant tous les amendements jusqu'au 1er janvier 1888

AINSI QUE

LES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX L'EXPLIQUANT, RENDUES  
JUSQU'AU MÊME JOUR, ET SUIVI D'UN APPENDICE  
CONTENANT LES LOIS QUI AFFECTENT  
PARTICULIÈREMENT LES  
MUNICIPALITÉS

PAR

JOSEPH MARTIN et T. H. OLIVER,

*Avocats et ex-secrétaires de la Commission de Codification des Statuts  
de la Province de Québec.*

E. J. ANGERS,  
NOTAIRE,  
NO. 12 RUE ST. PIERRE,  
QUÉBEC.  
**ETNIANI**

1ère ÉDITION

MR. PP. FRANCISCAINS  
8113, AVENUE GUYARD  
MONTREAL  
7159

QUÉBEC :

J. O. FILTEAU, ÉDITEUR, NO 27, RUE BUADE

1888

\$1.00  
1.00  
1.00  
3.50  
3.00  
5.00  
1.50  
2.00  
3.00  
7.00  
2.00  
2.00  
3.00  
3.00  
2 50  
de